

# LE FOREM RECRUTE

## Des Formateurs – Formatrices en conduite d’engins de chantier

**Constitution d’une réserve pour toute la Région wallonne** en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

**2 postes** directement à pourvoir pour **Liège** et **1 poste** à pourvoir pour **Mons**

**Date limite pour postuler : 05/08/2024**

**Conditions d’accès** : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

**Barème** : régime privé échelle 01 - 4.449,15 € mensuel brut (pas de prise en compte d’ancienneté possible)

### Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l’encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l’emploi ;
- vous veillez à l’adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

### Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l’analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d’emploi dans l’élaboration d’un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d’insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d’exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l’élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

### Votre profil

- vous disposez d’une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l’expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l’ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

### Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves éliminatoires de sélection seront ensuite organisées.

L’ensemble des épreuves porte sur l’évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l’adéquation du profil à la fonction.

Les épreuves devraient se dérouler entre le 2 et le 5 septembre 2024.

*L’Office se réserve le droit de scinder, regrouper ou supprimer, d’ajouter l’une ou l’autre épreuve.*

### Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu’employeur](#)

### Votre contact :

selection.recrutement@forem.be  
[objet de mail : 109700 – Format. Engins de chantier].

### Plus d’informations sur la fonction et la nature de l’expérience requise ?

olivier.mikelic@forem.be ou 0478/97 94 12.

## Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- **conducteur d'engins de chantier dans le secteur de la construction (travaux de construction publics et/ou privés).**  
**et/ou**
- **une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée ;**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **31/08/2024**

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

## Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

### Compétences techniques

- lire la notice d'utilisation de l'engin ;
- contrôler la machine avant et après démarrage ;
- déterminer l'ordre des opérations en respectant les plans et cahiers des charges ;
- adapter l'équipement de l'engin à la tâche (creuser, saisir, lever, pousser, charger) ;
- déblayer le terrain ;
- procéder au nivellement dans toutes les situations selon les dimensions (cotes) définies ;
- creuser des tranchées selon les indications topographiques ;
- remblayer à la surface ou en profondeur (une fouille) ;
- réaliser un talus d'après gabarits ;
- transporter les matériaux (chargement, transport et déversement) ;
- remplir une fiche technique d'intervention ;
- prendre les mesures de sécurité assurant la protection individuelle et collective ;
- assurer la maintenance de premier niveau des outils et du matériel ;
- communiquer les défauts aux supérieurs ;
- manœuvrer sur des talus et terrains marécageux et inégaux ;
- installer les clôtures et la signalisation de chantier ;
- acheminer son engin sur le chantier à l'aide d'un véhicule porteur ;
- anticiper la panne ;
- maintenir en état les locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) ;
- visiter et reconnaître le chantier ;
- repérer et respecter les données géométriques du chantier (piquets et autres repères) ;
- évaluer la portance du revêtement de la route et du sous-sol ;
- tracer et implanter les ouvrages avec le matériel de mesure ou de topographie ;
- charger, ancrer, décharger l'engin d'une remorque, porte-engins ;
- nettoyer le chantier ;
- participer à la planification des tâches.

### Connaissances

- la sécurité liée au domaine, au métier, aux machines et outils ;
- les EPI, EPC et les pictogrammes de sécurité ;
- l'interprétation d'un plan terrier, d'un profil en long et d'un profil en travers ;
- l'interprétation d'un plan de terrassement ;
- la réalisation de tracés d'implantation ;
- l'utilisation des engins de chantier en condition de sécurité ;
- les outils de mesures, de traçage et de contrôle ;
- les matériaux ;
- les techniques de terrassement ;
- les techniques de manutention et d'élingage ;
- le calcul professionnel : surfaces, volumes, cubages et notions de poids spécifiques.